

9. RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Le Baromètre social rassemble chaque année une série d'indicateurs qui éclairent différents aspects de la pauvreté en Région bruxelloise. On suit la situation socio-économique des Bruxellois et dans la mesure du possible, on calcule les indicateurs de pauvreté élaborés dans le cadre de la méthode ouverte de coordination en matière de protection et d'inclusion sociale de l'Union Européenne. Le Baromètre n'a pas pour objectif d'évaluer l'impact direct des politiques sur la pauvreté mais il permet de tracer le contexte global dans lequel se développe ces politiques et les défis auxquels elles doivent faire face.

Quelques chiffres

Plus d'un quart des Bruxellois (28,3 %) doivent vivre avec un revenu inférieur au seuil de risque de pauvreté. Un quart des bébés bruxellois (24,0 %) naissent dans un ménage sans revenu du travail, un quart des enfants de moins de 18 ans (26,5 %) grandissent dans ces conditions.

Un Bruxellois sur 5 disponible sur le marché du travail est au chômage ; le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans atteint 31,2 %.

Un cinquième de la population active bruxelloise (18-64 ans) et 18 % des jeunes adultes bruxellois (18-24 ans) dépendent d'un revenu de remplacement ou de l'aide sociale ; en ce qui concerne les personnes âgées de plus de 65 ans, il s'agit d'une personnes sur six (16,2 %). Un peu moins d'un jeune adulte sur dix (9,1 %) bénéficie d'un revenu d'intégration sociale pour 4,9 % de la population bruxelloise en âge de travailler. Environ une personne âgée sur 10 (9,3 %) bénéficie de la GRAPA.

En Région bruxelloise, un jeune garçon sur cinq et une jeune fille sur six ont quitté prématurément l'école sans diplôme de l'enseignement secondaire supérieur. Ces jeunes ont beaucoup de difficultés à s'insérer sur le marché du travail ; un tiers de ces jeunes bruxellois peu qualifiés ont un emploi. Parmi les Bruxellois de 25 à 34 ans, la proportion de personnes peu qualifiées est d'un cinquième.

Le coût élevé du logement pèse lourdement sur le budget disponible des ménages bruxellois. Le nombre croissant de familles sur liste d'attente pour un logement social implique que le déficit en logements sociaux continue d'augmenter et atteint 79,2 % en 2011.

Inégalités sociales

Les communes pauvres du nord-ouest de la région sont particulièrement confrontées aux défis concernant la pauvreté. Les besoins en termes de travail et aide sociale pèsent donc principalement sur les communes qui ont déjà un grand nombre d'habitants en difficulté.

17,7 % des élèves bruxellois en première année de l'enseignement secondaire ont déjà accumulé au moins deux ans de retard. Cette proportion dépasse les 20 % dans les communes les plus pauvres, la plus haute étant observée parmi les élèves résidant à Saint-Josse-ten-Noode. Parmi les élèves résidant dans les communes à statut socio-économique élevé, cette proportion est autour de 10 %, avec un taux de 7,4 % à Auderghem.

Le statut social est le déterminant le plus puissant de l'état de santé. La grande hétérogénéité sociale qui caractérise la Région bruxelloise, se reflète dans d'importantes inégalités sociales de santé.

Tant le risque de mortalité et le risque de mourir au cours de la première année de vie que le risque de mortalité prématurée (avant 65 ans) augmentent à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale. En ce qui concerne l'accès à la prévention, on constate que malgré le programme gratuit de dépistage organisé du cancer du sein, la proportion de femmes ayant participé au dépistage est plus élevée dans les communes à statut socio-économique élevé.

Quelque évolutions... pas toujours faciles à saisir

Il n'est pas toujours évident non seulement de mesurer l'évolution de la pauvreté (notamment à court terme) mais également d'interpréter les variations de ces mesures. Pour certains indicateurs, les données disponibles ne permettent

pas de comparer avec les années antérieures (disponibilité ou précision des données, changement de définitions, ...). Par ailleurs, une augmentation peut par exemple refléter un meilleur accès aux droits sociaux plutôt qu'une réelle augmentation des personnes en difficulté. Enfin, l'évolution de la situation socio-économique des Bruxellois doit être interprétée à la lumière des mouvements migratoires, du rajeunissement et de l'internationalisation continue de la population ainsi que de la conjoncture économique globale.

L'évolution démographique de la Région Bruxelloise implique que les défis dans le domaine de la pauvreté s'accroissent. En parallèle avec la forte augmentation de la population active, Bruxelles reste confrontée à une augmentation structurelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, cependant à un rythme plus faible ces derniers mois.

Après une forte augmentation entre 2009 et 2010, en pleine période de crise économique, du nombre de Bruxellois bénéficiant d'une allocation de chômage (+11,2 % pour les 18-64 ans, +11,6 % pour les 18-24 ans), ce nombre diminue de nouveau entre 2010 et 2011, en particulier chez les jeunes adultes (-3,2 % pour les 18-64 ans, -8,4 % pour les 18-24 ans). Cette évolution ne peut cependant pas être dissociée de l'augmentation du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale.

La population active a augmenté de 3,0 % entre 2010 et 2011, le nombre de bénéficiaires de 18 à 64 ans d'un revenu d'intégration sociale du CPAS a lui augmenté de 10,3 % dans la même période. Le nombre de jeunes adultes a augmenté de 3,7 %, le nombre de jeunes adultes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale de 8,9 %. La population des plus de 65 ans est restée relativement stable (+0,3 %) alors que la population de cet âge bénéficiant de la GRAPA a augmenté de 6,8 %.

Au total, le nombre de Bruxellois qui bénéficie d'un revenu de remplacement ou de l'aide sociale a légèrement diminué entre 2010 et 2011 (de 21,0 % à 20,5 % parmi la population active bruxelloise, de 18,8 % à 18,0 % parmi les jeunes adultes).

En 2011, un quart de la population bruxelloise (24,2 %) a droit à l'intervention majorée pour soins de santé (titulaire ou personne à charge). Le nombre de bénéficiaires augmente annuellement,

ce qui s'explique en partie par l'extension des droits à de nouvelles catégories de personnes. Ainsi avec l'introduction du statut Omnio en 2007, le droit a été étendu aux familles à faible revenu, familles qui ne pouvaient en bénéficier auparavant. La croissance importante du nombre de bénéficiaires Omnio traduit certainement tout d'abord un meilleur recours au statut. La situation de cet indicateur reflète donc maintenant de manière plus fidèle le nombre de Bruxellois en difficulté financière.

Mobilité sociale

Pour parfaire l'analyse (de l'évolution) de la pauvreté à Bruxelles, il nous manque cependant des informations quant à la mobilité sociale dans la Région. La combinaison de différents indicateurs indique que la pauvreté reste à un niveau relativement stable dans la région. De nombreux intervenants de terrain sont confrontés à cette réalité : en dépit de l'important travail effectué, les indicateurs de pauvreté ne baissent pas. La mesure régulière de ces indicateurs ne permet pas de déterminer dans quelle mesure l'afflux continu de nouveaux résidents en situation de vulnérabilité s'accompagne d'une mobilité sociale ascendante pour une partie de la population. Plusieurs études en cours vont tenter de répondre à cette question.

Par ailleurs, l'élaboration d'une stratégie d'évaluation est une des priorités du Plan d'action de lutte contre la pauvreté : des critères et indicateurs permettant de mesurer l'impact des politiques sur la pauvreté y seront développés.